

## PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, le 18 juin 2009 à 16 h.

Sont présents :

M<sup>me</sup> Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente du comité exécutif  
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier  
M<sup>me</sup> Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis  
M. François Picard, conseiller de la Ville de Québec

Est absent :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim  
M<sup>me</sup> Christine Michaud, préposée au secrétariat et à l'administration

### Ouverture de la séance

La vice-présidente du comité exécutif ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

### Approbation des procès-verbaux des séances des 21 mai et 3 juin 2009

#### **Résolution n° E-2009-53**

D'approuver les procès-verbaux des séances tenues les 21 mai et 3 juin 2009.

Adoptée à l'unanimité

### Information sur le travail des commissions

Des informations sont données sur le travail accompli dans les commissions de la CMQ.

### Participation aux assises annuelles de la FQM – du 24 au 26 septembre 2009

#### **Résolution n° E-2009-54**

De recommander la participation de la CMQ aux assises annuelles de la FQM, en septembre prochain, à Québec.

De désigner Monsieur Michel Giroux à titre de représentant de la CMQ.

D'autoriser le remboursement des frais reliés (inscription et déplacement).

Référence : Mémoire du 18 juin 2009  
Certificat du  
Trésorier : CT-2009-147  
Responsable : Directeur général

Adoptée à l'unanimité

Organisation administrative et modifications au plan d'effectifs

**Résolution n° E-2009-55**

De désigner M. Claude Hallé à titre d'adjoint à la direction générale, aux mêmes conditions que son emploi actuel, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

D'autoriser un appel de candidatures pour le poste de coordonnateur en aménagement du territoire laissé vacant par M. Hallé. De niveau supérieur, ce poste sera classé à [REDACTÉ] offerte aux employés de direction de la Ville de Québec [REDACTÉ]

De modifier le poste de conseillère en développement économique pour celui de conseillère en planification au développement économique (classe 2).

De modifier le poste de préposé au secrétariat et à l'administration pour celui d'agent de secrétariat, sans changement de classe salariale.

De reclasser un poste de préposée au secrétariat pour celui d'agent de secrétariat (classe 3).

De modifier le poste de conseiller en géomatique pour celui de coordonnateur.

De nommer M. Bruno Labonté à titre de coordonnateur au module géomatique (classe 4).

Référence : Mémoire du 11 juin 2009  
Certificat du  
Trésorier : CT-2009-152 sur acceptation du conseil de l'organisation administrative et des modifications au plan d'effectifs  
Responsable : Directeur général

Adoptée à l'unanimité

Site interactif de statistiques économiques – Retrait de l'appel d'offres

**Résolution n° E-2009-56**

D'autoriser la direction générale à retirer l'appel d'offres et à en aviser les firmes invitées.

Référence : Mémoire du 10 juin 2009  
Responsable : Directeur général

Adoptée à l'unanimité

Demande de financement de l'évènement Marathon des Deux Rives

**Résolution n° E-2009-57**

D'appuyer le Marathon des Deux Rives pour l'organisation de sa 12<sup>ème</sup> édition qui se tiendra sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec le 30 août 2009, en lui accordant une aide financière de 25 000 \$.

D'informer l'organisation du Marathon des Deux Rives ainsi que les villes de Québec et de Lévis que la contribution de la CMQ doit être comprise comme la contribution monétaire des villes et MRC du territoire métropolitain à cet évènement et que, par conséquent, les villes et MRC du territoire et en particulier les villes de Québec et de Lévis n'ont pas à être sollicitées pour une contribution monétaire additionnelle à l'évènement.

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier par intérim, ou en leur absence ou empêchement d'agir, le vice-président du comité exécutif et le directeur général, à signer l'entente à intervenir et tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 11 juin 2009  
Certificat du  
Trésorier : CT-2009-153  
Responsable : Conseillère en développement économique

Adoptée à l'unanimité

Atelier scientifique à l'espace science et innovation du Salon Éducation Emploi

**Résolution n° E-2009-58**

D'accorder une aide financière de 5 000 \$ en qualité de commanditaire d'un atelier scientifique animé par la Boîte à science dans le cadre du Salon Éducation Emploi qui aura lieu du 28 au 31 octobre 2009.

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier par intérim, ou en leur absence ou empêchement d'agir, le vice-président du comité exécutif et le directeur général, à signer l'entente à intervenir et tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 11 juin 2009  
Certificat du  
Trésorier : CT-2009-154  
Responsable : Conseillère en développement économique

Adoptée à l'unanimité

Site Internet – Visualisation 3D du territoire de la CMQ

**Résolution n° E-2009-59**

D'accepter le renouvellement de contrat pour la diffusion de l'outil de visualisation 3D du territoire de la CMQ pour une durée d'un an au montant de 1 500 \$ par mois.

Référence : Mémoire du 11 juin 2009  
Certificat du  
Trésorier : CT-2009-155  
Responsable : Conseiller en géomatique

Adoptée à l'unanimité

Demande de commandite de la part de la Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches

**Résolution n° E-2009-60**

D'autoriser la direction générale à rencontrer les représentants de la Route bleue Québec/Chaudière-Appalaches afin de prendre entente sur le financement de l'organisme.

Référence : Mémoire du 11 juin 2009  
Responsable : Coordonnateur à l'aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Adjudication du contrat de l'étude – État de situation du bassin de la prise d'eau de la rivière Saint-Charles

**Résolution n° E-2009-61**

D'octroyer le contrat à la firme Roche au montant de 72 867 \$, tous frais et taxes inclus, pour la réalisation de l'état de situation du bassin versant de la prise d'eau de la rivière Saint-Charles,

le tout conformément au document d'appel d'offres et à l'offre de services professionnels soumis par la firme le 8 juin 2009.

De mandater la direction générale afin de former un comité directeur pour le suivi de l'étude de préféabilité, composé de deux représentants de la Ville de Québec, deux représentants de la MRC de La Jacques-Cartier et deux représentants de la Communauté métropolitaine de Québec.

Référence : Mémoire du 11 juin 2009  
Certificat du  
Trésorier : CT-2009-129  
Responsable : Conseillère en environnement

Adoptée à l'unanimité

Aide financière pour le fonctionnement et le développement de Mobili-T, le Centre de gestion des déplacements du Québec métropolitain pour 2009, 2010 et 2011

### **Résolution n° E-2009-62**

D'accepter dans le cadre d'une entente financière tripartite (MTQ, CMQ, Mobili-t), le versement d'une contribution financière de 30 000 \$ par année pour chacun des exercices 2009, 2010 et 2011 à l'organisme Mobili-T, le Centre de gestion des déplacements du Québec métropolitain, sujet à l'acceptation par le conseil de la CMQ du virement des crédits nécessaires pour 2009 et l'inscription des montants nécessaires aux budgets 2010 et 2011.

De recommander au conseil de la CMQ le virement pour l'exercice 2009 d'un montant de 30 000 \$ des surplus non affectés au poste Transport en commun métropolitain et l'inscription d'un montant de 30 000 \$ par année aux budgets 2010 et 2011.

D'informer l'organisme Mobili-T que la contribution de la CMQ doit être comprise comme la contribution monétaire des villes de Québec et de Lévis, des MRC de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans et des deux sociétés de transport du territoire et que, par conséquent, elles n'ont pas à être sollicitées pour une contribution monétaire additionnelle.

D'autoriser le président de la CMQ, M. Régis Labeaume et le secrétaire-trésorier par intérim, M. Marc Rondeau et, en cas d'absence ou d'empêchement d'agir, la vice-présidente du comité exécutif, Mme Danielle Roy-Marinelli et le directeur général, M. Marc Rondeau, à signer l'entente à intervenir avec Mobili-T et le MTQ.

Référence : Mémoire du 18 juin 2009  
Certificat du  
Trésorier : CT-2009-115 sur acceptation du virement de crédits par le conseil  
Responsable : Coordonnateur en planification du transport

Adoptée à l'unanimité

### **Bordereau d'information**

### **Résolution n° E-2009-63**

De prendre acte du bordereau d'information en date du 18 juin 2009 contenant les documents suivants :

- a) Note de M. André Bouillon, conseiller à l'aménagement du territoire, datée du 20 mai 2009 et adressée à M. Marc Rondeau, directeur général de la CMQ, relative à une demande d'utilisation à des fins autres qu'agricole (n° 361590) sur le territoire de Sainte-Anne-de-Beaupré ;
- b) Note de Mme Chantal Gendron, conseillère au développement économique, datée du 11 juin 2009 et adressée à M. Marc Rondeau, directeur général de la CMQ, sur la rencontre des 4 communautés de Montréal, Québec, Lyon et Bordeaux ;

- c) Note de Mme Chantal Gendron, conseillère au développement économique, datée du 11 juin 2009 et adressée à M. Marc Rondeau, directeur général de la CMQ, relative à une demande d'aide financière du CLD de La Côte-de-Beaupré.

Référence : Bordereau d'information du 18 juin 2009  
Responsable : Secrétaire-trésorier par intérim

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

**Résolution n° E-2009-64**

Les membres prennent connaissance du bordereau de dépenses et posent des questions sur les dépenses. Les réponses données satisfont les membres du comité exécutif.

D'approuver le bordereau de dépenses soumis par le secrétaire-trésorier par intérim faisant état des chèques émis du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2009 au montant de 108 778, 90 \$, plus 51 730, 77 \$ pour les salaires versés du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2009.

Référence : Bordereau de dépenses du 12 juin 2009  
Certificat du  
Trésorier : CT-2009-156  
Responsable : Secrétaire-trésorier par intérim

Adoptée à l'unanimité

Adjudication du contrat – Semaine québécoise de réduction des déchets 2009

**Résolution n° E-2009-65**

D'octroyer le contrat à la firme Takt-Étik au montant de 24 268, 12 \$, tous frais et taxes inclus, pour la réalisation de la Semaine québécoise de réduction des déchets sur le territoire de la CMQ, le tout conformément au document d'appel d'offres et à l'offre de services professionnels soumise par la firme le 8 juin 2009.

De mandater la direction générale afin de former un comité directeur pour le suivi de l'étude de préféabilité, composé d'un représentant de la Ville de Québec, deux représentants des MRC et un représentant de la Communauté métropolitaine de Québec.

Référence : Mémoire du 11 juin 2009  
Certificat du  
Trésorier : CT-2009-157  
Responsable : Conseillère en environnement

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.